

27 mars 2025

À l'île de La Réunion, OpcO EP soutient les entreprises de proximité et leurs salariés après le cyclone Garance

À la suite du passage du cyclone Garance sur l'île de la Réunion le vendredi 28 février 2025, OpcO EP, Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité, apporte son soutien aux entreprises et salariés, en renforçant son dispositif de financement et d'accompagnement des projets de formation professionnelle auprès de ses bénéficiaires sur le territoire.

OpcO EP réaffirme son soutien auprès des entreprises de proximité et leurs salariés **en mobilisant la somme de 500 000 euros** pour aider ces structures en difficulté à poursuivre leurs projets et actions de formation à destination des salariés.

Ce plan de soutien renforcé s'adresse aux entreprises de proximité :

- se déclarant sinistrées et ayant connu des dégâts matériels en raison du Cyclone Garance ;
- se déclarant en baisse d'activité à la suite du Cyclone Garance ;
- ayant mis en place de l'activité partielle de longue durée.

Ce plan de soutien permettra une mise en œuvre rapide des actions de formation post-Garance aux vues de la situation du territoire et des acteurs socio-économiques.

Le déploiement de ce plan d'action sera soutenu sur le territoire par la pleine mobilisation des équipes d'OpcO EP et des membres de la Commission Paritaire Régionale, permettant ainsi un accompagnement renforcé auprès des entreprises de proximité de L'île de La Réunion.

« Face à cette catastrophe qui a durement touché l'île de la Réunion, OpcO EP se tient aux côtés des entreprises de proximité et de leurs salariés pour leur apporter un soutien concret et immédiat. Nous mobilisons des financements exceptionnels afin que la formation professionnelle reste un levier essentiel de reconstruction et de relance de l'activité. » déclare Céline Schwebel, Présidente d'OpcO EP.

« La solidarité est au cœur de l'action d'OpcO EP. Dans ces circonstances difficiles, nous mettons tout en œuvre pour accompagner les acteurs économiques impactés par le cyclone Garance et leur permettre de rebondir grâce à des dispositifs adaptés à leurs besoins. » ajoute Aline Mougnot, Vice-présidente d'OpcO EP.

« Nous adressons tout notre soutien aux entreprises et salariés de proximité durement touchés par le cyclone Garance. Nos équipes et les membres de notre Commission Paritaire Régionale sont pleinement mobilisés sur le terrain pour accompagner les entreprises »

sinistrées et leur permettre de poursuivre leurs projets de formation. Plus que jamais, la formation professionnelle doit être un levier de résilience et de relance pour le tissu économique réunionnais. » indique Brice Virginius, Délégué Régional d'Opco EP à La Réunion.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclairer sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougenot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com